



La CGT en parfait accord avec le **choix des salarié(e)s** !

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - COMMUNIQUÉ DE PRESSE - COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La direction a tenté un coup politique qu'elle a perdu !

Pourquoi avoir lancé une consultation ? Le but recherché par la direction n'était pas, loin s'en faut, de faire valider son accord. Car comme les salarié(e)s l'ont bien compris, si le oui l'avait emporté, il n'aurait pas amené une valeur juridique à l'accord. Si valider l'accord avait été la préoccupation de la direction, il lui aurait suffi d'attendre début Mai et l'entrée en vigueur du système référendaire dans le cadre des ordonnances Macron. Or, la direction n'a pas attendu ces quelques jours : Pourquoi ? Parce que tout simplement le but recherché était tout autre que l'accord. Le but, que les salarié(e)s ont bien saisi, était de briser la grève, casser l'unité et faire rentrer les salarié(e)s grévistes dans le rang ! **Les salarié(e)s ont validé la nécessaire mobilisation et la grève pour aboutir à leurs revendications légitimes.**

Les syndicats en prise avec la réalité des salarié(e)s !

La direction à travers M. Janaillac avait choisi de contourner les syndicats en consultant directement les salarié(e)s. Elle pensait que les syndicats étaient hors sol et leurs revendications éloignées des attentes du terrain. Avec ce vote clair, de près de 55% de NON issus d'une participation massive de plus de 80%, les salarié(e)s font valoir auprès de la direction que les syndicats les représentent plus que jamais et qu'ils se reconnaissent dans les revendications portées par leurs représentants. **Les salarié(e)s ont validé les syndicats et la revendication de 6% !**

Les salarié(e)s disent Stop à l'austérité !

Ils ont compris que la direction cherchait à se relégitimer et à travers cette consultation et un hypothétique OUI, avoir un chèque en blanc et les mains libres pour mener sa politique. Avec le NON, les salarié(e)s ont dit stop à cette politique austéritaire qui a mis à mal la compagnie, les conditions de travail et leurs acquis. La future direction devra tenir compte de ce vote dans l'orientation stratégique à mettre en œuvre. **Les salarié(e)s ne veulent pas de la croissance hors Air France et sans eux !**

La direction doit se mettre à table !

Après ce camouflet, la direction ne peut faire autrement que d'ouvrir des négociations sur la base des revendications voulues par les salarié(e)s qui ont par ce vote validé la revendication de rattrapage des salaires de 6%. Il serait incompréhensible et déraisonnable de ne pas entendre les besoins qu'expriment les salarié(e)s. **Monsieur Ternier, qui reste Directeur Général d'Air France, a toute latitude pour engager ces négociations.**

Les syndicats réformistes mis au banc !

Les salarié(e)s ont rejeté les positions de la CFDT et de la CGC qui avaient apposé leur signature à l'accord NAO de début d'année qui prévoyait 1% d'augmentation en deux fois, soit 0,55% lissé sur l'année. Ils n'ont pas suivi les consignes de vote de ces deux syndicats qui appelaient à voter OUI à la consultation. **C'est aussi les syndicats d'accompagnement qui ont été rejetés.**

Les salarié(e)s d'Air France ont décidé de prendre leur destin en main, de retrouver leur place de décideurs(euses) en revendiquant la maîtrise de leur outil de travail.

**Le vent se lève et souffle dans
les voiles du progrès social et de la transformation sociale.**